

Philippe Poirrier, dir., *Politiques et pratiques de la culture*

Paris, Éd. La Documentation française, coll. Les Notices, 2010

Hélène Bourdeloie



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2869>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.2869](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.2869)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2011

Pagination : 389-391

ISBN : 978-2-8143-0084-2

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Hélène Bourdeloie, « Philippe Poirrier, dir., *Politiques et pratiques de la culture* », *Questions de communication* [En ligne], 19 | 2011, mis en ligne le , consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/2869> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.2869>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

Tous droits réservés

Philippe Poirrier, dir., *Politiques et pratiques de la culture*

Paris, Éd. La Documentation française, coll. Les Notices, 2010

Hélène Bourdeloie

RÉFÉRENCE

Philippe Poirrier, dir., *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, Éd. La Documentation française, coll. Les Notices, 2010, 304 p.

- 1 Dirigé par Philippe Poirrier, cet ouvrage réunit des contributions de chercheurs et de spécialistes qui nourrissent la réflexion sur les changements des politiques et des pratiques de la culture. En effet, plus de cinquante ans après la création d'un ministère des Affaires culturelles et à l'aune de réformes subies par le ministère de la Culture en France, le champ culturel a connu de nombreuses transformations tant au niveau administratif, politique, économique que social. Ce qui est donc en jeu ici, ce n'est pas seulement l'évolution des politiques culturelles et de leurs modèles, mais aussi des mutations d'ampleur, touchant à la notion même de culture, qu'il s'agisse du champ d'intervention des politiques culturelles, de celui de la consommation culturelle ou encore du rapport à la culture.
- 2 Plutôt que de structurer notre propos en se référant aux parties qui composent l'ouvrage, nous proposons de nous attacher à relever les grandes problématiques qui ont retenu notre attention. Une première, d'ordre institutionnel, concerne les évolutions du ministère de la Culture sur le plan de ses attributions et de ses rapports avec le marché. Si, initialement, l'objectif de démocratisation de la culture est au fondement de la création de ce ministère, rappelle Philippe Poirrier, Jean Caune montre, pour sa part, comment cet objectif, en réalité multiple, s'est trouvé en porte-à-faux avec la conception malrucienne du patrimoine culturel. Considérant l'art comme immanent et faisant fi des facteurs sociaux et culturels caractérisant le rapport à la culture, cette approche a assurément contribué à faire échouer le projet initial de

démocratisation. Toujours est-il que les récentes réformes du ministère de la Culture – incarnées par la Loi organique relative aux lois de finance de l'État (LOLF) et la Révision générale des politiques publiques (RGPP) –, ont pour effet de reconsidérer une partie des missions du ministère, écrit Claude Patriat. Elles tendent à être infléchies par les réformes qui, visant à moderniser et rationaliser l'action de l'État, ont pour corollaire de produire une « culture du résultat » (p. 23) et de l'évaluation. En fait, si les missions traditionnelles du ministère de la Culture tendent à perdurer, celle de démocratisation ne constitue plus un principe clairement affiché, mais plutôt un principe censé résulter de la « réalisation des missions indiquées » (p. 29), avance Claude Patriat.

- 3 Autre nouveauté émanant de la RGPP : le ministère a pour mission de développer l'économie de la culture et des industries culturelles et de communication. Cette nouvelle mission revient à franchir un seuil car, au-delà des remaniements institutionnels que sous-tend ce projet – à l'exemple de la création d'une direction des médias et des industries culturelles –, il soulève la question du rapport entre culture et économie. Sur ce point, l'institution a considérablement évolué. S'intéressant au lien entre culture et management, Xavier Dupuis montre ainsi comment la dimension économique, auparavant exclue des préoccupations du ministère, a été introduite par Jack Lang en 1981. En témoignent ses actions en faveur de la légitimation de nombre d'industries culturelles – création de l'association pour la gestion des entreprises culturelles, « Plan son » pour le disque, prix unique du livre, etc. Mais, comme le rapporte Philippe Bouquillion, les industries culturelles ont depuis lors connu plusieurs mutations dont les politiques publiques ne prennent pas suffisamment la mesure. Fidèle au courant critique sur les industries culturelles, Philippe Bouquillion dresse un sévère diagnostic contre les politiques publiques françaises et européennes. Selon lui, les premières ne sont guère adaptées à l'évolution des différentes filières et les secondes ne prennent pas en compte leurs enjeux culturels et politiques. L'auteur regrette que la politique des industries de la culture et de la communication (ICC) soit dictée par des considérations économiques plutôt que culturelles ou sociales. Bien que plusieurs mesures, notamment en France, contribuent à leur équilibre socio-économique, il rappelle que d'aucuns experts ne soulignent leur inefficacité. En réalité, l'auteur – au demeurant rejoint sur ce point par d'autres collaborateurs du volume – pointe la vraie contradiction au principe de la politique des ICC : alors que les politiques publiques européennes ont pour objectif de les protéger au niveau national, les ICC sont, dans les faits, considérées comme des activités comme les autres. C'est pourquoi le chercheur va jusqu'à avancer que le thème de la diversité culturelle, au fondement de la Convention sur la diversité culturelle adoptée par l'UNESCO en 2005, ne doit pas faire oublier « combien les industries culturelles, en particulier françaises, sont insérées dans les jeux de la mondialisation » (p. 186), équivalant dès lors à faire le jeu du libéralisme économique. Cette approche n'est pourtant pas partagée par les économistes, comme le montre Françoise Benhamou qui, moins critique sur les effets de la mondialisation, indique que nombre d'économistes voient dans la mondialisation des biens culturels une possibilité offerte à la création. Il n'en demeure pas moins que tous les auteurs du recueil estiment que, en dépit des discours qui la promeuvent, la diversité culturelle est mise en péril. Ainsi Serge Regourd reconnaît-il que les enjeux de la Convention de l'UNESCO sont surtout symboliques dans la mesure où elle reste peu contraignante sur un plan juridique. Il ressort de l'ouvrage que si salubre soit-elle, la notion de « diversité culturelle » – qui s'est d'ailleurs imposée dans les discours au détriment du terme de « démocratisation culturelle » rappelle cet auteur (pp. 255-256)

– n’a pas de valeur performative. Les mutations qui affectent le champ culturel ont également trait aux pratiques et aux comportements culturels. Sur ce point, quelques évolutions majeures sont à noter, observe Olivier Donnat. Pour ce dernier, si le milieu social reste un facteur significatif pour expliquer les pratiques culturelles, l’effet d’âge doit aussi être considéré pour rendre compte du rapport à la culture. En outre, les mutations profondes de la société française et les transformations de l’accès à l’art et à la culture – liées notamment au développement des industries culturelles et des médias électroniques – ont considérablement pesé sur le pouvoir symbolique de certaines pratiques culturelles et rendu les frontières de plus en plus poreuses entre art majeur et art mineur. En ce sens, le cadre de la théorie de la légitimité culturelle est, pour Olivier Donnat, aujourd’hui insuffisant pour analyser les pratiques culturelles individuelles, éclectiques plutôt que monolithiques. Les autres textes du volume tendent à conforter cette tendance. Hervé Glevarec va même jusqu’à évoquer un « tournant culturel » (p. 227) auquel ont largement contribué les médias. Selon lui, en instaurant un « nouveau « régime de valeur culturelle » » (*ibid.*), les médias ont permis de renouveler l’analyse de la consommation culturelle, qu’on ne peut plus expliquer par la seule position sociale. La place prise par les médias dans le système des activités culturelles individuelles a concouru à modifier le modèle du « holisme culturel » (p. 224), qui supposait l’imposition d’un ordre de légitimité prescrit par la classe supérieure, au profit d’une « hétérogénéisation des « ordres de légitimité » » (*ibid.*) postule le sociologue. C’est là une rupture radicale avec la théorie bourdieusienne de la légitimité culturelle.

- 4 Enfin, l’ouvrage aborde, au niveau national et européen, la question du modèle des politiques culturelles qui se différencie généralement selon l’interventionnisme de l’État. Les modèles européens de politique culturelle semblent toutefois connaître des évolutions semblables, observe Pierre-Michel Menger. Si, initialement, le modèle de l’action culturelle était empreint de politiques axées sur la démocratisation de la culture savante, les modèles organisationnels – peu à peu ouverts au marché –, ont intégré les industries créatives dans le domaine de l’action culturelle. En conséquence, il ne faut pas y voir seulement un élargissement du champ d’intervention des politiques culturelles mais aussi un glissement sémantique de la notion de « culture », dont la définition a été pleinement renouvelée avec l’émergence des industries culturelles, rappelle Pierre-Michel Menger. On comprend donc que cette dernière thématique, qui parcourt en filigrane le manuel, participe bien du bouleversement intervenu dans le champ culturel.
- 5 Tout chercheur en sciences sociales concerné par le domaine culturel appréciera l’angle de cet ouvrage qui prend le parti de ne pas dissocier les questions des politiques culturelles de celles des pratiques. Il aura tout autant plaisir à voir que le champ culturel est ici analysé non seulement sous différents prismes – politique, économique, social, etc. – mais aussi à travers une acception plurielle de la notion de culture, enfin départie de la seule sphère de la culture cultivée.

AUTEURS

HÉLÈNE BOURDELOIE

LabSic-Costech, université Paris 13

helene.bourdeloie@gmail.com